

# MISE A BAN DU VIGNOBLE



**Interdiction de  
pénétrer à l'intérieur  
des vignes pour toute  
personne étrangère à  
l'exploitation et de  
marauder le raisin**

**Arrêté du département du territoire  
du 25 juillet 2024**

Le conseiller d'Etat  
chargé du département  
du territoire

  
Antonio Hodgers



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX